

## CONSEIL D'ECOLE DU 22 NOVEMBRE 2019

**Personnes présentes :** Mme Achard, maire, Mme Léonard, adjointe au maire

Mmes Vignaud, Dijoux, Cresp-Labetoulle, Audoin, représentantes des parents d'élèves

Mmes Péliissier, Corréia, Bouysset, Lacour et Delanne, enseignantes M Albarède, DDEN

**Personnes excusées :** M. Déloménie, Marcheix, Mme Beige, Mme Sellas, Mme Lapaquette, inspectrice

### ATTRIBUTION DU CONSEIL D'ECOLE

Il adopte le règlement intérieur de l'école.

Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.

Il donne tous avis et toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et notamment sur l'utilisation des moyens, l'intégration des enfants en situation de handicap, les activités périscolaires, la restauration scolaire et l'hygiène scolaire.

### RÈGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est le même que l'année précédente.

Le règlement intérieur stipule que les parents arrivant après 9h10 doivent sonner à la porte de la garderie. Il est souhaitable que les horaires soient respectés afin de ne pas perturber les activités de début de matinée.

Les parents doivent avertir lorsque leur enfant s'absente.

En cas de problème, nous invitons les parents à s'adresser à la directrice ou à l'une des enseignantes de l'école. S'il s'agit de problèmes se déroulant pendant l'interclasse (entre 12h et 13h20) ou pendant la garderie, les parents doivent contacter la mairie. **Les parents ne sont pas autorisés à intervenir directement auprès des enfants.**

En raison des allergies alimentaires, les enfants ne sont pas autorisés à échanger leur goûter. Les bonbons ne sont offerts qu'en certaines occasions (anniversaire, naissance, ...)

**Important :** Les parents sont appelés à respecter l'emplacement réservé au bus devant l'école.

### EFFECTIFS ET REPARTITION DES ELEVES

Rentrée 2019-2020 :

12 PS + 7 MS + 5 GS + 2 TPS( en janvier)	24+2 élèves, classe Mme Sellas et Mme Corréia (remplaçante)
7 GS (+ 1 en janvier)+ 10 CM1	17 + 1 élèves, classe Mme Bouysset
8 CP + 12 (+ 1 en janvier) CE1	20 +1 élèves, classe Mme Péliissier
4 CE2 + 19 CM2	23 élèves, classe Mme Delanne, directrice

Prévision rentrée 2020-2021 : environ 76 élèves.

Les prévisions d'effectifs ont été envoyées à l'académie avec des effectifs répartis en 4 classes.

## **PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (PPMS)**

Le PPMS concernant les risques technologiques est le même que l'année dernière. Il s'agit de définir les conduites à tenir en cas de tempête ou d'émanation toxique. Les élèves seront confinés dans la garderie (CP, CE1, CE2, CM2) et dans la salle de motricité (élèves de maternelle et de CM1) afin de disposer d'un point d'eau, de sanitaires et d'une pharmacie. Les rôles des adultes sont définis dans le document.

Le PPMS attentat-intrusion définit les conduites à tenir pour les élèves et pour les adultes.

Des exercices ont été réalisés : un exercice d'évacuation en cas d'incendie (hors PPMS) fin septembre et un exercice de confinement attentat-intrusion en octobre.

## **TRAVAUX**

Classe CP - CE1 : Réaménagement de la classe

Classe GS - CM1 : Aménagement des coins « maternelle », mise en place de panneaux aimantés pour les maternelles, réfection du chevalet, installation d'une moquette

Classe PS - MS - GS : Réaménagement de la classe, le dortoir a été repeint ainsi que les portes du dortoir

Classe CE2 - CM2 : Installation de 2 nouveaux meubles

Cantine : la peinture a été refaite et la climatisation installée

## **CLASSE DE MER - SPECTACLES**

Classe de mer : les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 (soit 46 élèves) partiront en classe de mer du mardi 14 avril au vendredi 17 avril. Une réunion d'information aura lieu le 6 décembre pour les parents des élèves concernés.

Spectacles :

Les élèves de GS, CP, CE2 et CM2 ont assisté à un concert JMF en octobre.

Tous les élèves de l'école assisteront au spectacle « les vacances de Frida » de la compagnie Taiko le 14 janvier. Ce spectacle est offert par l'amicale laïque.

Les élèves de CE2, CM2, CE1 et CM1 assisteront en mars à un concert JMF « la légende de Tsolmon ».

## **DIVERS**

2 anciennes élèves de l'école de St Martin participeront en février au rallye «4L Trophy ». Une intervention de ces anciennes élèves et d'autres étudiants participant au projet est prévue en décembre dans chaque classe pour parler notamment de leur projet et du parcours du rallye.

La secrétaire de séance :

Mme Marjorie Audoin



La présidente :

Mme Hélène Delanne

